

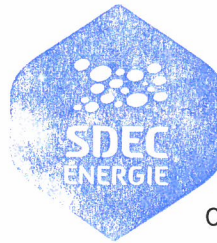
DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

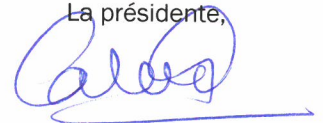
AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-19	Fourniture et pose de luminaires dans une enceinte sportive couverte 2021 (Epron)	Art. 1 : attribuer le marché à l'entreprise DBEG, pour un montant de 25 420 € HT, Art. 2 : signer le marché ainsi que tout acte s'y rapportant lorsque les crédits sont inscrits au budget, y compris tout éventuel avenant, Art. 3 : insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE